

Cette opinion est à titre de résidente du quartier du projet Louvain Est. Je suis contre le projet tel que présenté. Il densifie le quartier de manière non responsable.

Pourquoi modifier le caractère de ce quartier ou le type d'habitation est majoritairement constitué de duplex/triplex. Ce type d'habitation permet d'offrir des logements en location sans densifier de manière abusive. Cela permet aussi à des familles de s'installer et de faire vivre un quartier. Les permis de constructions peuvent imposer un espace vert devant chaque habitation.

Il y a déjà la bibliothèque ahuntsic situé tout près ainsi que 2 écoles primaires. Des centres communautaires existent dans les paroisses situées tout près. Il ne manque pas de commerce, la rue Fleury est tout près ainsi que le petit centre commercial rue Legendre et André-Grasset ou il y a une épicerie metro, une pharmacie et un dépanneur.

La construction d'habitation de 1 à 5 logements permettrait une densification acceptable tout en répondant aux besoins de logements . Assez d'immeubles à condos. Il y en a suffisamment en construction présentement dans ce quartier.

Marie Nardo